

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinarod - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/99 *ST*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 21 mai 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Anne Deprez, Gilles Dumas.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Marianne Scarcella à Eric Vallier, Patrick Martinello à Marie-Pierre Drain, Fabienne Croze à Christian Roux, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Uta Ihle à Claude Didier, Danielle Montagnon à Robert Cuchet, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Françoise Streit à Sabine Campredon, Claude Girard à Hélène Rossi.

Votants : 41 Pour : 41

OBJET : PARTICIPATION A L'AGRANDISSEMENT DE LA HALTE-GARDERIE DE CLELLES

Par délibération du 5 juillet 2021, la Communauté de Communes a approuvé l'attribution d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel de 8 322,50 € à la Commune de Clelles pour la réalisation de travaux d'extension de la halte-garderie de Clelles, permettant d'ouvrir 3 places d'accueil supplémentaires.

Ce montant de 8 322,50 € correspondait à 50% du reste à charge après subvention des travaux, la délibération précisant que le montant définitif serait arrêté après présentation par la commune du bilan financier de l'opération.

Le coût total de l'opération est finalement de 207 654,93 €, financé par la CAF à hauteur de 158 285,94 €. Le reste à charge est donc de 49 368,99 €.

Il est proposé au Conseil Communautaire de participer à hauteur de 50% de ce reste à charge, soit 24 684,50 €, moins les 8 322,50 € déjà versés, soit 16 362 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** la participation de la CCT telle que définie ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 27 mai 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 31/05/24 et de sa publication le 31/05/24

